

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Val d'Oise



Mairie de **SERAINCOURT**



2026/03-02

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL du 20 mars 2026**

Date de convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 19h30, le Conseil Municipal de SERAINCOURT, légalement convoqué le 16 mars 2026 s'est réuni salle du Conseil en Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame le Maire Candice ENEE.

Etaient présents : Mme Candice ENEE, M. Benjamin GUERARD ; Mme Karidiatou SANOU ; M. Frédéric FERREIRA, Mme Aurore FROMENT ; M. Pierre ARDITTI ; Mme Marie-Claude GOUBIN ; M. Philippe JACKSON ; Mme Chantal BALLOT ; M. Maxime PAQUEREAU ; Mme Virginie DELL ; M. Pascal LAMOUCHE ; Mme Catherine CREVECOEUR, M. Xavier SOURCEAU ; Mme Marie-Lyne SCHEMBRI.

Madame le Maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, elle constate que la séance peut valablement délibérer.

Monsieur Maxime PAQUEREAU est élu secrétaire de séance.

Madame Catherine CREVECOEUR et Monsieur Pierre ARDITTI sont désignés assesseurs.

DELIBERATION PORTANT DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger,

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints,

Après avoir entendu l'exposé de Mme Le Maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- d'approuver la création de 04 postes d'adjoints au maire,

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance
Maxime PAQUEREAU



Le Maire,
Candice ENEE